News Release Communiqué



Ministry of the Attorney General Ministère du Procureur général

> Pour diffusion immédiate Le 11 décembre 2006

L'ONTARIO OUVRE SON PREMIER TRIBUNAL D'INSTRUCTION DES CRIMES MAJEURS

Salle d'audience conçue pour abriter des procès complexes impliquant des bandes criminalisées

TORONTO — L'Ontario est désormais mieux équipé pour juger des procès de grande envergure grâce à son premier tribunal d'instruction des crimes majeurs, a annoncé, aujourd'hui, le procureur général Michael Bryant.

« Ce premier tribunal d'instruction des crimes majeurs s'inscrit dans le cadre de la stratégie de lutte contre les bandes criminalisées et les armes à feu de l'Ontario », a expliqué M. Bryant. « Un certain nombre de dossiers importants mettant en jeu des bandes criminalisées sont en cours. Nous avons déjà élargi notre équipe de procureurs pour y ajouter des dizaines de procureurs de la Couronne de plus et maintenant, grâce à cette nouvelle salle d'audience, nous augmentons la capacité du système de justice criminelle de juger des procès complexes aux besoins uniques. »

La nouvelle salle d'audience du 361, avenue University, à Toronto, sera munie de dispositifs de sécurité renforcés, d'une entrée séparée fermée pour les témoins, de box d'accusés assez grands pour contenir de multiples accusés et de cellules de détention, d'un espace plus grand pour les jurés, ainsi que de systèmes techniques spécialisés pour permettre la production d'un volume important de preuves. Un grand nombre de ces dispositifs supplémentaires seront mobiles et flexibles pour qu'ils puissent servir à d'autres procès, dans la province.

« Nous avons conçu cette salle d'audience avec un maximum de souplesse pour qu'elle puisse être utilisée tout le temps », a déclaré M. Bryant. « Dès aujourd'hui, elle peut abriter des procès criminels habituels ainsi que des procès complexes, de grande envergure, mettant en jeu des bandes criminalisées au besoin. »

Un second tribunal semblable d'instruction des crimes majeurs est en voie de construction au palais de justice du 2201, avenue Finch, à Toronto. Il devrait s'ouvrir à l'automne 2007.

Le gouvernement McGuinty est déterminé à lutter contre la criminalité mettant en jeu des armes à feu. C'est la raison pour laquelle, il met en œuvre une série d'initiatives d'une valeur de 51 millions de dollars, dont :

- Étoffer le nombre de procureurs de la Couronne membres du Groupe d'intervention contre les bandes criminalisées et les armes à feu. Le groupe d'intervention comprendra plus de 60 procureurs de la Couronne, dont certains travailleront dans chaque région de la province.
- Établir un centre des opérations à la fine pointe de la technologie qui permettra une meilleure coordination des enquêtes et des poursuites des infractions mettant en jeu des armes à feu ou des bandes criminalisées. Le centre devrait être inauguré en janvier 2007, dans la région du Grand Toronto. Le centre abritera le bureau du Groupe d'intervention contre les bandes criminalisées et les armes à feu, qui comprend des représentants du service de police de Toronto et de la Police provinciale de l'Ontario, une équipe de procureurs de la Couronne spécialisés, du personnel de soutien, des agents de probation et de libération conditionnelle et une unité d'aide aux victimes.
- Octroyer 14 millions de dollars pour accélérer l'embauche de 1 000 agents de police de plus en 2006. À l'heure actuelle, 970 agents sont déjà en poste ou le seront prochainement. À la requête des partenaires municipaux, les 30 agents restants seront embauchés et formés au début de 2007.

- 30 -

Renseignements:
Greg Crone
Ministère du Procureur général
Bureau du ministre
416 326-1785

Valérie Hopper Ministère du Procureur général Direction des communications 416 326-2202

Available in English

www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca